

### **Le Collège de la Concurrence de l'ABC a refusé d'imposer à l'Institut Royal Météorologique une mesure provisoire comme demandée par The Great Circle**

Le Collège de la Concurrence de l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) a refusé, le 15 février 2019, à la SPRL The Great Circle (la Requérante) d'imposer une mesure provisoire à l'encontre de l'Institut Royal Météorologique (l'IRM).

La Requérante est une entreprise belge qui offre sur le marché des logiciels de météo pour la navigation. Elle utilise des données brutes de l'European Centre for Medium-Range Weather Forecasts (ECMWF), un organisme intergouvernemental établi au Royaume Uni. La Requérante se plaint d'un refus par l'IRM et l'ECMWF de lui fournir ces données et leur reproche une pratique concertée et un abus de position dominante. Elle demandait au Collège d'ordonner à l'IRM de lui fournir les données ECMWF dont il dispose.

Le Collège a décidé qu'il était insuffisamment établi à ce stade de la procédure de mesures provisoires que les reproches formulés par la Requérante puissent *prima facie* constituer une infraction aux articles IV.1 ou IV.2 CDE ou 101 ou 102 TFUE imputable à l'IRM.

#### **Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :**

Prof. em. dr. Jacques Steenbergen  
Président  
Tel. +32 (2) 277 73 74  
Site internet : [www.concurrence.be](http://www.concurrence.be)  
Courriel : [jacques.steenbergen@bma-abc.be](mailto:jacques.steenbergen@bma-abc.be)

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).